



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 92510

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conclusions d'une récente enquête nationale qui constate l'inadaptation du système de soins français à la prise en charge des personnes d'un grand âge. Faute de personnels médicaux suffisants dans les divers établissements recevant des personnes âgées, les situations d'urgence ne peuvent être gérées. Ces personnes sont alors orientées vers les hôpitaux. Bien souvent, elles transitent par les urgences où les professionnels sont débordés et n'ont donc pas le temps de prendre en charge correctement ces patients aux pathologies complexes. La solution avancée serait de renforcer la gériatrie tout en améliorant la coordination entre hôpitaux et maisons de retraite. Aussi lui demande-t-il quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour permettre une évolution de cette problématique sociétale.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92510

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11912

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)